

Dans une de ses nombreuses affiches, le Comité central reproche à la municipalité du 2<sup>e</sup> arrondissement d'avoir introduit dans la soirée du Timbre, pendant l'avant dernière nuit, trois mitrailleuses; ce qui portait à neuf le nombre de ces engins réunis aux environs de la rue de la Banque.

On s'est demandé d'où provenaient ces pièces d'artillerie, ainsi que celles réunies au Grand-Hôtel.

On nous assure que ces mitrailleuses ont été vendues aux organisateurs de la résistance, moyennant la modique somme de 75 francs, par les quelques gardes nationaux du Comité central chargés de les garder.

Cologne, 27 mars.

Les détails que je vous donnais hier sur les relations personnelles qui ont existé entre M. Rouher et le citoyen Assy, retentissent aujourd'hui dans tous les journaux. L'ancien ministre de Napoléon III vient d'adresser à une de vos feuilles belges, l'*Echo du Parlement*, une lettre dans laquelle il se lave de son mieux des soupçons qui pèsent sur le parti Bonapartiste. Il résulte de ce document que j'avais raison de dire que l'ordre donné par le gouvernement de M. Thiers d'arrêter M. Rouher, était le résultat de la conviction qui doit exister à Versailles que les impérialistes ont la main dans ce qui se passe à Paris, et M. Rouher combat ce soupçon avec des arguments si étranges, qu'à mes yeux, loin d'affaiblir la suspicion, il lui prête au contraire de nouveaux fondements.

« Les hommes qui viennent d'organiser la terreur dans la capitale de mon malheureux pays sont ceux-là mêmes qui ont institué par l'émeute le gouvernement du 4 septembre. »

C'est évidemment une contre vérité, car plusieurs des hommes du 4 septembre, M. Jules Favre entre autres, Ernest Picard, Jules Simon font encore partie aujourd'hui du gouvernement légal, contre lequel l'émeute actuelle est dirigée, et ne sont certes ni les inspirateurs ni les émissaires de ces hommes qui ont conduit Assy et les siens à l'hôtel de ville de Paris. Mais il ressort de la phrase de M. Rouher que, selon lui, le gouvernement de Versailles et le comité de Paris se valent, au point de vue de la légalité; Assy, n'est à ses yeux que le continuateur de M. Jules Favre, l'un et l'autre sont des émeutiers, c'est à dire que, somme toute, l'empire est encore aujourd'hui le seul régime légal que la France puisse reconnaître.

Quoiqu'il en soit de cette appréciation, je remarque que, depuis quelques jours, l'empire fait énormément de chemin dans l'opinion publique en France. Un voyageur qui revient en ce moment même de Lille, me dit que dans les départements du Nord, on est unanime à demander le retour de Napoléon III, et que nombre d'adresses dans le sens de son rappel, ont été envoyées à M. Thiers. A Versailles même, se manifeste, on ne sait quel retour de sympathie, non pas précisément pour l'empereur, mais pour les hommes de l'empire, et c'est sans répulsion aucune, qu'on y entend dire que M. Thiers, à bout de ressources, songerait sérieusement à confier au maréchal Canrobert le commandement des troupes qui il se résoudrait enfin à envoyer contre Paris.

Les journaux anglais de ce matin, abondent de leur côté, dans le sens impérialiste. Vous savez déjà avec quel enthousiasme le prisonnier de Wilhelmshöhe a été reçu par la population de Douvres. La presse anglaise constate depuis lors, avec complaisance, la bonne entente qui règne à Chisellhurst entre l'Empereur et l'Impératrice. Elle raconte comment le jeune prince impérial s'est fait affilier à la *geomany* à cheval du comté de Kent. Cette *geomany* n'est autre chose qu'un corps de constables volontaires, qui se chargent de maintenir la tranquillité publique — à l'instar de ce qui se fait à Londres chaque fois qu'on y appréhende quelque trouble sérieux. A ce propos, on rappelle que Napoléon III lui-même fit partie jadis de ce corps de constables. Il s'y fit inscrire vers 1847, à l'époque de la agitation chartiste, et c'est de là que date la légende, qui a eu cours sur son compte, et d'après laquelle il aurait été autrefois *policeman* de la ville de Londres. Si Paris, dit le *Daily-News*, avait fait, après la retraite des Prussiens, ce que Londres fit alors, s'il avait enrôlé les défenseurs volontaires de l'ordre et que ceux-ci eussent montré l'énergie que nos constables volontaires montrèrent contre les chartistes, on n'aurait pas à déplorer les excès qui ensanglantent aujourd'hui les rues de la capitale.

Et on effect, là a été et là réside encore le grand mal de la situation. Le bourgeois de Paris est terrorisé; il ne se remue pas, et c'est dans son apathie que l'insurrection trouve son principal point d'appui.

A Berlin, on suit tout cela avec une attention de plus en plus sympathique pour le parti de l'ordre. A la date du 22, le gouvernement de Versailles avait à payer un premier terme de l'indemnité des cinq milliards; l'impôt était de 36

millions de thalers. Par suite de la situation de Paris, on n'a pas été en mesure à Versailles d'effectuer ce paiement, et on a demandé un délai. Ce délai, M. de Bismark l'a accordé, plus long même qu'on ne le fixait, et il le prolongera, dit une correspondance de Berlin, tant qu'il aura quelque espoir fondé de voir l'autorité de M. Thiers triompher de l'insurrection. Un journal officieux, la *Gazette de Spener*, ajoute que le chancelier aidera autant qu'il le pourra, au rétablissement de cette autorité. C'est dans ce but dit-elle, que les batteries précédemment désarmées autour de Paris, viennent d'être regarnies de leurs canons, et que les troupes, au Nord et à l'Est de la capitale ont reçu l'ordre de se concentrer dans les cantonnements, qu'elles occupaient pendant le siège. — Après les élections municipales et lorsque décidément les Montmartriens et ceux de Belleville auront pris position, soit en s'abritant derrière ces élections, si elles leur sont favorables, soit en s'insurgeant contre elles, si elles sont contraires, le moment sera venu pour M. de Bismark d'intervenir dans l'insurrection. Il est fort à craindre que sa décision à ce sujet ne donne lieu à d'épouvantables extrémités.

WILHELM MEYER.

MARS 1871.

L'hiver a été bien long, bien rigoureux, bien rude aux pauvres gens. Le chômage forcé, le pain cher, les vêtements insuffisants, le chauffage hors de prix, la misère, la faim, le froid, pour le plus grand nombre, voilà l'hiver.

Les fleuves ont cessé de charrier des glaces. Les canaux sont ouverts, le travail reprend : l'hiver s'en va. Qu'il parte vite, qu'il aille bien loin et n'y revienne que le plus tard possible !

Le thermomètre monte : on laisse éteindre les poêles dans la journée ; le soleil luit entre deux ondées ; c'est le printemps qui nous envoie son premier sourire. Comme sur le visage des enfants il est encore mêlé de larmes. Qu'il soit néanmoins le bienvenu. Salut à l'œuvre du printemps !

La guerre est finie, la guerre abominable, la guerre stupide, la guerre féroce, la guerre détestée des mères ! La toile, tombe sur ces scènes de carnage, de meurtre, de dévastation et de rapine. Que la malédiction de Dieu et des hommes l'empêche de jamais se relever !

On a cessé de s'égotter et de s'affaïmer. On discute des traités ; on signe des préliminaires de paix. La marée sanglante de l'invasion se retire lentement du sol de la France. Les paysans vont semer du blé sur les champs de bataille engraisés de cadavres et arrosés du sang humain. Salut à l'aurore de la paix !

Les jours s'allongent. Les bourgeois percent l'écorce noire des arbres. De petites loupes vertes se montrent au sommet des branches des chevre-feuilles et des lilas. Dans les jardins fleurissent les perce-neiges, les scillas, les crocus. Sur la lisière des bois l'anémone sauvage montre ses boutons blancs liserés de pourpre, et les saul-s-marceau livrent au vent la poussière jaune de leurs étamines. Hourra pour le printemps !

On enlève les canons des remparts pour les abriter dans les casernes. On met notre armée sur pied de paix ; on renvoie dans leurs foyers une partie des militaires. On rend à leur patrie les internés et les prisonniers de guerre. Une commission s'assemble à Bruxelles pour rédiger l'acte de paix définitif et arrêter la délimitation des nouvelles frontières. Le nouvel empereur d'Allemagne va rentrer dans la capitale, comme les triomphateurs antiques, en faisant porter devant lui les dépouilles opimes du peuple vaincu : cinq milliards et un matériel de guerre suffisant pour armer un million d'hommes et vingt forteresses. Hourra pour la paix !

Mais il est bien pâle encore, le soleil de Mars. De noirs nuages le voilent à chaque instant. L'ère bise du Nord alterne avec les premiers souffles printaniers. Voici la pluie, voici la grêle, voici les giboulées ! L'hiver avait si bien pris ses quartiers chez nous qu'il nous quitte à regret et le plus lentement qu'il peut. Il laisse trainer ses ancres qui ébranlent doulousement notre sol.

Il nous jette au visage, en partant, ce qui lui restait de munitions glacées. D'une reprise de l'hiver préservez-nous, Seigneur !

La paix qui s'annonce rassure peu de personnes. Le baromètre de la bourse ne monte pas au-dessus de *Variable*. La nation vaincue demeure saignante, mutilée, frémissante de haine et de rage impuissante. Tous les partis se confondent dans le vœu unanime d'une éclatante et prochaine revanche. Paris n'a pas encore démolis ses barricades. Montmartre a des canons braqués sur les Tuileries. D'une reprise de la guerre civile, préservez-nous Seigneur !

L'eau persiste dans les prés inondés. Il gèle encore presque toutes les nuits. Les jardiniers étendent des paillassons devant les pêchers et les abricotiers qui se hâtent trop de fleurir. Des ravages de la lune rousse, préservez nos espaliers Seigneur !

Les moineaux font leur nid. On les voit traîner de longs brins d'herbe sèche, des duvets arrachés aux graines des chardons. Ils se livrent sur les toits à d'interminables dialogues qui chantent l'a, proche du renouveau mieux qu'une idylle de Théocrite ou de Ronsard, mais soudain leurs plumes s'ébouriffent, leur voix se tait : ils sont partis. Le souffle de Borée a balayé la crête du toit.

Dans les ambulances et les hôpitaux les blessés voient leurs plaies se cicatriser. Mais combien demeureront mutilés, estropiés, incapables désormais de gagner leur pain par le travail !

Les premières violettes ont fait leur apparition, mais pour quelques heures de soleil que nous donne le ciel de mars, que de nuages menaçants roulent sur l'horizon ! Que d'orages, que de rafales ils portent dans leurs flancs noirs !

Et que de sombres prévisions planent au-dessus de cette triste paix !

L'Angleterre méconnue, effacée, isolée, regrette l'abaissement de la seule alliée qu'elle eut au monde. Elle double ses armements et songe à ressaisir le rang éminent dont les victoires de la Prusse l'ont fait déchoir.

On triomphe à Berlin, mais on rit jaune à Munich, à Dresde, à Stottgard, à Hanovre, à Francfort. L'Allemagne écrasée et foulée par la Prusse en 1866, a vu river ses chaînes par ces mêmes victoires qui ont abattu la France. A l'heure présente les chants des *Te Deum*, les salves d'artillerie, les entrées triomphales, les fanfares de la conquête l'étourdissent encore. Mais, cette ivresse dissipée, le réveil sera triste. Elle se rappellera qu'elle fut la libre confédération germanique et qu'elle est devenue la Prusse; qu'elle était souveraine et quelle est devenue vassale. Elle avait de nobles aspirations; elle revait de liberté, de progrès sociaux; elle assista au triomphe de l'idée fédérale. Elle aimait la philosophie, la science, les arts de la paix; elle voit surgir un empire fondé par le canon, et qui sera forcé par son origine de chercher son appui dans la guerre, la guerre aux peuples et la guerre aux idées, les pensées fermenteront pendant la paix. Ceux qui l'ont garrotée ainsi la laisseront-ils goûter longtemps ?

Et l'Orient. . . . Mais il y a assez de nuages autour de nous pour nous dispenser de regarder si loin au delà de notre horizon. Le soleil de la paix les dissiperait-il ? L'habileté des hommes d'état et la sagesse des peuples suffiront-elles à conjurer les orages ? Plus sûrement nous pouvons prédire que le soleil du printemps dissipera les brumes de mars, et qu'aux giboulées, aux brusques transitions atmosphériques, aux beaux jours intermittents, succèdera le beau temps véritable et puis l'été, et puis les moissons et les vendanges. Sûre est l'œuvre de Dieu, incertaine et changeante est l'œuvre des hommes

EUG. GENS

Conseil de guerre de Lyon.

AFFAIRE ARNAUD.

Le conseil de guerre de Lyon a rendu un arrêt dans l'affaire de l'assassinat du commandant Arnaud qui a servi de si triste prétexte aux assassinats de généraux Clément Thomas et Lecote à Paris.

C'est au milieu du silence le plus parfait que M. le président d'une voix ferme, donne lecture de la décision du conseil, qui se résume dans les condamnations et acquittements suivants :

Prévenus présents : Deloche est condamné à mort ; Fournier à cinq ans de travaux forcés ; Marinus Gatox, à cinq ans de travaux forcés ; Galtot, à un mois d'emprisonnement et 15 francs d'amende ; Morel, à cinq ans de travaux forcés, Paquet, à cinq ans de réclusion.

Prévenus fugitifs : Bruyas est condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée ; Chol, à la même peine. Denis Brack, également à la déportation dans une enceinte fortifiée ; Ballas, à mort ; Bonveret, à mort. Tous les autres prévenus présents ou fugitifs ont été acquittés.

Chronique locale et départementale

Certaines personnes nous demandent pourquoi la Commission municipale de Roubaix n'a pas cru devoir, selon l'exemple de beaucoup de villes de France, envoyer à Versailles une adresse témoignant de son dévouement à l'Ordre et aux Pouvoirs établis. Nous ignorons les motifs de cette abstention — (nous ne sommes pas dans les secrets de l'Hôtel-de-Ville) ; — mais, selon nous, on ne saurait s'en étonner : la Commission, n'étant pas issue du suffrage des électeurs, ne saurait s'attribuer la mission de parler en leur nom. C'est, sans doute, ce qu'elle a compris, et ainsi s'explique le silence qu'elle a gardé.

Il suffit d'ailleurs, dans les circonstances actuelles, que la Chambre consultative, organe légitime de notre commerce et notre industrie, ait exprimé au gouvernement les sentiments et les vœux de la circonscription de Roubaix.

L'administration municipale vient de prendre l'arrêté suivant :

Nous, maire de la ville de Roubaix ; Vu les lois des 16-24 Août 1790, 19-22 Juillet 1791 et 18 Juillet 1837, sur les attributions municipales ; Vu l'arrêté de notre prédécesseur en

date du 5 Octobre 1867, portant règlement des voitures dites de place ;

Vu le tarif arrêté le 10 Décembre 1866 ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier ce tarif qui n'est pas en rapport avec ceux des voitures dites de place.

ARRÊTONS :

Les voitures dites de place seront prises à la journée, à la course ou à l'heure, à la convenance des voyageurs.

Il est défendu aux cochers de fiacre ou de voitures dites de place d'exiger des personnes qu'ils conduisent, de plus forts salaires que ceux ci-après fixés :

La course dans l'intérieur de la ville et des faubourgs, jusqu'aux dernières habitations de la ville.	La première heure.	Chaque des heures suivantes.	La journée, depuis 7 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, pour la ville et les communes de Roubaix, Wattrelos, Lys, Lamoy, Croix, Wasquehal, Moutreux et Hem.	La première heure pour se faire conduire dans les communes ci-dessus désignées.	Chaque des heures suivantes.
1.50	1.25	1.00	1.50	1.50	1.25
1.75	1.25	1.00	1.75	1.75	1.25
2.00	1.25	1.00	2.00	2.00	1.25
2.25	1.25	1.00	2.25	2.25	1.25
2.50	1.25	1.00	2.50	2.50	1.25
2.75	1.25	1.00	2.75	2.75	1.25
3.00	1.25	1.00	3.00	3.00	1.25
3.25	1.25	1.00	3.25	3.25	1.25
3.50	1.25	1.00	3.50	3.50	1.25
3.75	1.25	1.00	3.75	3.75	1.25
4.00	1.25	1.00	4.00	4.00	1.25
4.25	1.25	1.00	4.25	4.25	1.25
4.50	1.25	1.00	4.50	4.50	1.25
4.75	1.25	1.00	4.75	4.75	1.25
5.00	1.25	1.00	5.00	5.00	1.25

Le retour en ville des cochers renvoyés des communes ci-dessus désignées sera compté pour une demi-heure en sus du prix de la course.

Le présent tarif devra être constamment affiché, à l'intérieur des voitures à l'endroit le plus apparent et des extraits devront être remis par les cochers à chaque voyageur avant de monter en voiture.

Toutes les autres dispositions de l'arrêté précité du 5 Octobre 1867 sont maintenues.

Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

Roubaix, le 20 mars 1871.

J. DEBE NAUCOURT.

VU :

Lille, le 22 mars 1870.

Le préfet du Nord par intérim.

BARON.

M. Sazerac de Forge, ancien auditeur au Conseil d'Etat, est nommé secrétaire général de la préfecture du Nord.

Le préfet du Nord donne avis que la Commission chargée, dans le département, de constater l'aptitude des aspirants aux bourses nationales, départementales et communales, dans les lycées et collèges (enseignement classique et enseignement secondaire spécial), se réunira à la préfecture, le jeudi 27 avril, à 8 heures et demie du matin, pour sa première session de l'année 1871.

Pour être admis à l'examen, les candidats doivent : pour l'enseignement classique, avoir 9 ans accomplis et moins de 17 ans ; pour l'enseignement classique, avoir 9 ans accomplis et moins de 17 ans ; pour l'enseignement spécial, 10 ans accomplis et pas plus de 15 ans.

Les demandes d'inscription à l'examen seront reçues jusqu'au samedi 22 avril inclusivement, à la préfecture secrétaire de l'Inspection académique sur la production : 1<sup>o</sup> de l'acte de naissance de l'enfant ; 2<sup>o</sup> d'un certificat de bonne conduite délivré par le chef de l'établissement où le candidat a commencé ses études, s'il a déjà suivi des cours primaires ou secondaires.

Le programme des matières sur lesquelles les candidats devront être interrogés sera remis aux familles qui en feront la demande.

Par décision rectorale, les congés de Pâques, pour les lycées et collèges du ressort académique, commenceront le jeudi matin 6 avril, et finiront le mardi soir, 18.

Le général Faidherbe, mandé à Versailles par le gouvernement, a quitté Lille avant-hier.

Une touchante cérémonie, celle de la première communion, a eu lieu hier à Roubaix. Dans la seule paroisse de Saint-Martin le nombre des enfants qui se sont approchés de la Sainte-Table a été de 522.

Comme toujours, un grand nombre d'enfants pauvres ont reçu des vêtements neufs ; d'abondantes distributions de secours leur ont aussi été faites par les communiantes qui appartiennent à des familles riches ou aisées. Voilà de la véritable fraternité, car c'est de la fraternité chrétienne.

On se plaint que la Compagnie du chemin de fer du Nord refuse de recevoir les bons d'émission de la ville de Lille et du Crédit industriel. C'est un déplorable exemple dont les grandes compagnies ne devraient certainement pas prendre l'initiative.

La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public, qu'à partir de mardi 28 mars, un train express circulera dans chaque sens entre Paris et Lille par Longueau et Arras :

De Paris à Lille. — Paris, départ 8 heures matin. Lille, arrivée 1 heure 20 soir.

De Lille à Paris. — Lille, départ midi 53. Paris, arrivée 6 h. 10 du soir. Il ne sera délivré que des billets de 1<sup>re</sup> classe.

Les bagages proprement dits seront acceptés.

Un important industriel de nos environs, M. C. M., qui se trouvait à Paris pour ses affaires, a été arrêté sur la place Vendôme par les guerriers du Comité et détenu sans motif pendant trois heures. On l'a enfin relâché, mais à la condition qu'il laisserait entre les mains de ses pittoresques geoliers 700 francs sur 800 qu'il possédait sur lui. L'épisode est garanti historique. Ne dirait-on pas, dit l'*Echo du Nord*, que les buttes Montmartre ont une vague ressemblance avec les Abruzzes ?

On assure en ville que le citoyen « Rousseau », membre du comité révolutionnaire, représenté à Paris une maison de commerce de notre circonscription.

Hier, à 5 heures après-midi, un commencement d'incendie a éclaté dans le grenier d'une teinturerie, rue du Trichon.

Grâce à de prompts secours, le feu a pu être maîtrisé. Les dégâts sont peu importants.

Voici un nouveau spécimen de pièces fausses contre lesquelles il est bon de mettre le public en garde.

Ces pièces sont de petites pièces d'or de cinq francs, à l'effigie de l'ex-empereur et portant la date de 1868. Limitation, à part la cannelure du cordon qui n'existe pas dans les pièces fausses, est bien réussie, seulement, la légère couche de dorure qui recouvre ces dernières est d'une teinte un peu plus mate que celle des pièces véritables. Ajoutons que les pièces fausses, faites d'une feuille très mince d'étain ou de plomb — et c'est à cela qu'il est extrêmement facile de les reconnaître — se tordent, se rompent à la moindre pression un peu énergique des doigts.

Caisse d'épargne de Roubaix.

Bulletin de la séance du 26 Mars 1871.

Versements.	
Roubaix : 38 déposants, dont 9 nouveaux	fr. 7.298 »
Lannoy : 2 déposants dont 2 nouveaux	» 243 »
Total	7.541 »
Remboursements.	
Roubaix : 61 demandes effectuées	2.799 06
Lannoy : »	» 333 »
Total	2.799 06

Les opérations du mois de Mars sont suivies par MM. L. Eckman et J. Toulemondé, à Roubaix, et à Lannoy, par M. Defrenne-Delerue

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de physique

Mercredi 29 Mars à 8 h. 1/4 du soir

Les qualités du son.

EMPRUNT DE 750 MILLIONS

Une décision ministérielle du 18 mars a disposé que les souscripteurs à l'emprunt de 750 millions pourront jusqu'au 31 mars inclus, libérer les termes arriérés de leurs certificats dus, sans avoir à porter d'intérêts de retard, à la condition que cette libération comprenne tous les termes arriérés et le terme échéant le 21 mars.

Les versements sont reçus à la Trésorerie générale du Nord, rue d'Aujou, 2, à Lille, et aux recettes particulières d'arrondissements.

(1) Nos lecteurs savent ce qu'il faut penser de cette affirmation : le voyageur dont parle notre correspondant était mal renseigné : ce n'est pas vers les Bonaparte que se portent les vœux des populations du Nord.